

A Monsieur Jean Jacques CANDELIER
Député du Nord
Place Victor Brachelet
59490 SOMAIN

Objet : Dossier de « reconstitution de carrière des agents reclassés de La Poste et FT ».

Monsieur le Député,

J'ai pris connaissance de votre question écrite 620 posée à l'Assemblée Nationale.

Pour étayer votre dossier en la matière, j'ai l'honneur de vous transmettre de nos écritures vers Madame Annie Le Houerou, Députée Maire de Guingamp (Côtes d'Armor) qui nous a accordé un entretien le 12 Octobre.

Par ailleurs je tiens à votre disposition des décisions de Justice des Tribunaux Administratifs et des Cours Administratives d'Appel reconnaissant le blocage de carrière des « reclassés » de La Poste et France Telecom.

J'espère contribuer à vous aider dans ce noble combat qui consiste à corriger une injustice d'Etat.

Je vous prie Monsieur le Député, d'être assuré de ma plus grande considération.

A Péderne le 23 Février 2013

Pour l'ASD, le Président,
Alain COATLEVEN